

solutions-partage : un pont entre les entreprises

La crise que nous traversons provoque des situations paradoxales : d'un côté, des entreprises en difficulté qui se battent pour protéger les emplois et préserver leurs compétences, et de l'autre des entreprises qui font face à des surcroûts d'activité et qui peinent à y répondre faute de ressources nécessaires.

La Région met en place une plateforme : *solutions-partage-paysdelaloire.fr* pour permettre aux entreprises de se rencontrer et d'échanger. Echanger, dans tous les sens du terme.

Solutions-partage est une plateforme de mutualisation des ressources : locaux, matériels, formations, mais aussi et c'est évidemment le plus important : salariés volontaires. En clair, une entreprise qui traverse des difficultés en raison de la crise met à la disposition d'une entreprise qui connaît un regain d'activité les ressources non mobilisées dont elle dispose, et ce de façon temporaire et à travers une convention de partenariat.

Ce dispositif innovant peut se révéler très efficace pour éviter les licenciements – et c'est bien entendu son intérêt premier. Plutôt que de le licencier, l'entreprise qui traverse une période difficile propose à son salarié de travailler pour le compte d'une autre entreprise. Le lien contractuel entre le salarié et son entreprise d'origine n'est pas rompu. Et l'entreprise qui accueille le salarié supporte le coût de son salaire et les charges. C'est un modèle économique profitable à tous.

La Région proposera à chaque communauté de communes de disposer, depuis la plateforme, de sa propre interface pour faciliter les échanges entre entreprises d'un même territoire.

« *Cette plateforme est une idée qui me vient directement des chefs d'entreprise que je rencontre sur le terrain. Beaucoup d'entreprises en difficulté se battent pour sauver leurs emplois et protéger leurs compétences, quand d'autres peinent à trouver les ressources pour faire face à un surcroît d'activité. La Région fait le pont entre elles. Soulager les entreprises qui, durant la crise, ne peuvent pas supporter le coût de leurs ressources non mobilisées et permettre aux autres de saisir les opportunités qui se présentent à elles : c'est le bon sens !* », déclare Christelle Morançais.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92